



**SECRETARIAT D'ÉTAT  
CHARGÉ DU NUMÉRIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Paris, le 15 mai 2024

N°1856

### **LANCEMENT DES TRAVAUX DE LA FILIÈRE DES SOLUTIONS NUMÉRIQUES DE CONFIANCE**

Marina Ferrari, secrétaire d'État chargée du Numérique auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, Bruno Le Maire, a réuni aujourd'hui les acteurs de la filière des solutions numériques de confiance pour la conclusion de la mission de préfiguration d'un nouveau Comité stratégique de filière « Solutions numériques de confiance » conduite par Michel Paulin, directeur général d'OVHcloud.

Les Comités stratégiques de filière (CSF) sont des instruments clés de la politique industrielle française qui réunissent l'État, les industriels et les organisations syndicales autour d'une feuille de route partagée pour le développement des filières stratégiques.

Le 12 septembre 2022, Bruno Le Maire avait annoncé le souhait du Gouvernement d'instaurer un comité stratégique de filière sur le numérique de confiance réunissant les éditeurs de solutions à base des technologies du cloud, de l'intelligence artificielle, des technologies immersives et du quantique. Cette volonté s'inscrit dans un contexte de compétition internationale exacerbée dans le domaine du numérique et marqué par d'importants bouleversement technologiques, au premier rang desquels figure l'intelligence artificielle générative.

Le projet de contrat de filière élaboré sous la responsabilité de Michel Paulin résulte d'une concertation large et intense de l'écosystème depuis près de deux ans. Des propositions riches ont émergé de cette concertation et les conclusions de la préfiguration reposent sur 5 axes structurants :

- Développer l'offre et les infrastructures numérique de confiance
- Intensifier la formation et l'innovation durable
- Définir les données sensibles et promouvoir une harmonisation des régulations
- Simplifier l'accès des acteurs à la commande publique et privée
- Favoriser la croissance internationale

Les travaux qui s'engagent désormais viseront notamment à :

- Déployer des offres intégrées Cloud-Data-IA souveraines et travailler collectivement à des solutions collaboratives compétitives
- Fluidifier le changement de fournisseur numérique afin de rendre le marché des solutions numériques plus ouvert pour les entreprises européennes
- Développer des modules de formation communs à la filière du numérique de confiance pour les mettre à disposition des organismes de formation

Les travaux seront présentés lors du prochain comité de pilotage et d'orientation du Conseil National de l'Industrie (CNI) en vue de l'adoption du contrat du nouveau CSF. En éclairant les pouvoirs publics sur les enjeux de l'industrie en France, le CNI fait avancer l'industrie française en matière de transition écologique et numérique, de réindustrialisation et de résilience du pays. Le CNI sera également aux avant-postes pour tisser des liens constructifs entre ce futur CSF et les filières déjà constituées.

A cette occasion, Marina Ferrari a également annoncé la tenue de rencontres de matchmaking réunissant les écosystèmes cloud et IA, à Bercy, le vendredi 14 juin. Cet événement, organisé par la Direction générale des Entreprises, sera l'occasion pour les acteurs de la filière solutions numériques de confiance de confronter leurs projets à la recherche de synergies, notamment dans le cadre des appels à projets "renforcer l'offre de services cloud" et "accélérer l'usage de l'IA générative dans l'économie" de France 2030.

**Marina Ferrari** a déclaré : *« Je remercie Michel Paulin et tous les nombreux contributeurs et contributrices de la filière solutions numériques de confiance. La confiance s'impose comme un pilier indispensable de notre souveraineté numérique. Aujourd'hui, le Gouvernement renouvelle son ambition numérique et son soutien à un écosystème français et européen. »*

**Michel Paulin** a souligné que : *« La filière du numérique de confiance est l'une des filières les plus dynamiques et innovantes de l'industrie française. Pourtant, elle perd des parts de marché dans un environnement fortement concurrentiel, dominé actuellement par des acteurs non-européens. Cette mission de préfiguration nous a permis de fixer collectivement une ambition pour notre industrie et de définir des actions prioritaires à mettre en œuvre pour promouvoir nos technologies et renforcer la confiance des utilisateurs dans le numérique. »*

**Contact presse :**

Cabinet de Marina Ferrari

01 53 18 43 70 – [presse.senum@numerique.gouv.fr](mailto:presse.senum@numerique.gouv.fr)